

Bonjour à tous et toutes!

Voici un court message pour vous informer de ce qui s'est déroulé au courant de l'automne dans notre municipalité. Un message plus détaillé vous sera communiqué en janvier.

L'automne a été chargé, mais parmi toutes les choses qui se sont passées, je demeure très attristée par le départ de deux de nos conseillers, Louise Royer et Charles De Broin, tous deux impliqués depuis de nombreuses années dans la politique municipale et dans notre communauté. Ils représentent une composante majeure de l'histoire de notre municipalité, notamment en raison de leur connaissance de nos règlements d'urbanisme et de leur passion pour la protection de l'environnement. Au fil des ans, ils ont contribué de manière importante au développement de notre municipalité et je souhaite les remercier personnellement pour leur temps, leur engagement et leur implication à travers les divers comités et le CCU.

## MLTN

- Votre taux d'imposition combiné MLTN et Agglomération ne changera pas cette année.
- Notre évaluation municipale globale a baissé de 2%. Vous pouvez vérifier votre montant d'évaluation en ligne ou contacter le bureau municipal pour plus d'informations.
- La ville de Mont-Tremblant nous a aidé avec certains travaux à l'emplacement du dépôt des ordures à la marina de Lac-Tremblant-Nord, en plus de confirmer que le poteau électrique au coin du chemin Thomas-Robert sera déplacé. Ils s'occuperont également du sablage lors de la période hivernale au bas du chemin Lac-Tremblant-Nord dans la marina et ajouteront une signalisation supplémentaire pour réduire la vitesse vers la marina pendant l'hiver.
- Stephan, notre inspecteur, n'a finalement pas pu rencontrer les besoins de la municipalité. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses projets futurs et entamerons le processus de recherche d'un autre inspecteur. Entre-temps, notre étudiant d'été Nicolas continue de travailler avec nous et, combiné avec le travail acharné de Stéphanie et Josée, les permis continueront d'être émis et les visites de sites se poursuivront, etc.
- Notre conseiller Éric Lessard a travaillé avec diligence avec Google Maps pour ajouter les routes manquantes dans le domaine de la Tranquillité.
- Comme mentionné dans ma dernière lettre, nous sommes en processus de refonte de nos règlements d'urbanisme actuels. Afin de bien prendre en considération les préoccupations de nos citoyens, nous avons effectué un sondage, des consultations, des discussions avec le CCU et nous avons eu plusieurs réunions. Toutes ces initiatives furent bien accueillies comme en témoigne la bonne participation de nos citoyens et je vous en remercie. La plupart d'entre vous étiez d'accord avec notre plan de mise à jour des règlements d'urbanisme qui n'implique en aucun cas de s'écarter des valeurs fondamentales de ce qui rend MLTN unique.

Un bon nombre des changements dans nos règlements d'urbanisme visent à corriger les incohérences et les défis auxquels nous avons été confrontés dans l'application de nos règlements au cours des dernières années. Certains changements qui seront apportés permettront d'ailleurs de faire face aux réalités changeantes de notre municipalité. Malgré cela, il est important de noter que la vision fondamentale de notre municipalité ne changera pas. Concrètement, l'accent demeure la protection de la nature et le maintien du paysage naturel, le respect de nos 4 acres minimum pour les terrains, le recul des maisons par rapport aux lacs et aux routes, la protection de la bande

riveraine et du *Dark Sky*. Notre objectif est d'être en mesure d'appliquer plus sérieusement les règlements de la municipalité qui empêchent la visibilité des maisons des lacs et des routes ainsi que la protection de notre environnement. Nous prévoyons commencer le processus de changement en février et nous vous fournirons plus de détails sur le sujet en janvier.

## Agglomération

- Les pompiers sont sur place à temps plein à leur caserne située près du village et ils ont mis en place un service de premiers répondants depuis novembre.
- Après de nombreuses consultations et discussions, la décision a été prise le 11 décembre dernier de demander au ministre de la Sécurité publique d'abolir notre police municipale afin que nous puissions être couverts par la Sûreté du Québec. Nous prévoyons avoir des nouvelles de la ministre à la fin du mois de janvier.
- Une entente avec la CSN (de col blanc et bleu) et les pompiers a été signée.
- La Ville de Mont-Tremblant et MLTN ont contribué **100 000 \$** du budget d'agglomération à la campagne de financement de la Fondation Médicale afin de ramener le service de radiologie à Mont-Tremblant, absente depuis un incendie en 2008.

## Élections

- Les élections municipales auront lieu le **dimanche, 23 février, 2020** avec vote par anticipation le **dimanche, 16 février, 2020**.
- Vous avez jusqu'au **19 janvier 2020** pour transmettre le document signé demandant à figurer sur la liste électorale.
- Si vous êtes intéressé à vous porter candidat pour l'un des sièges vacants, vous avez du **10 janvier au 24 janvier 2020** pour soumettre votre demande à la municipalité.
- Les personnes inscrites au vote par la poste recevront des informations par courrier postal dans les prochains jours. La date limite pour vous assurer que vous êtes inscrit sur la liste électorale pour le vote par la poste est **le 11 février 2020**.

Si nous n'avons pas plus de 2 candidats, ils seront élus par acclamation et il n'y aura pas d'élection.

N'hésitez pas à contacter Stéphanie ou Josée pour toute question concernant l'élection.

Le Conseil et moi venons de passer la barre des 2 ans de notre mandat de 4 ans. Les 2 premières années ont été très occupées et nous sommes impatients de continuer à servir vos intérêts au cours des deux prochaines années. Nous avons beaucoup progressé depuis 2 ans et nous continuons à travailler fort pour mieux comprendre et répondre aux besoins de nos concitoyens. Nous continuons à travailler pour la restructuration de MLTN, l'amélioration des communications et du temps de réponse, le renouvellement et la mise à jour de nos règlements d'urbanisme, la rationalisation de nos processus internes et la construction de compétences pour le futur. Personnellement, j'en suis venue à mieux apprécier le fait que nous avons une municipalité unique, fondée il y a plus de 100 ans dans le but de protéger notre environnement naturel. Nous travaillons fort pour préserver notre héritage et notre avenir à MLTN. Votre participation régulière à nos réunions du conseil, aux sondages que nous envoyons et aux consultations que nous tenons nous rappelle sans cesse la passion de nos citoyens pour cette petite municipalité. Je vous remercie profondément pour l'opportunité de pouvoir travailler pour notre merveilleuse municipalité.

En espérant vous voir ou avoir de vos nouvelles en 2020, les conseillers et moi tenons à souhaiter à tous et à toutes de joyeuses fêtes et une année 2020 remplie de joie, de santé et de bonheur.

Kim , Éric, Peter, Philippe et Jean.